



Bulletin N° 01 - juin 2025

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATOLOGIQUES (CNSC) DU NIGER

GROUPE THEMATIQUE : CLIMAT ET SANTE

VARIABILITÉ CLIMATOLOGIQUE ET PALUDISME AU NIGER AVEC UN
REGARD SUR LA MÉNINGITE ET LA ROUGEOLE AU MOIS DE JUIN 2025



THEME :

VARIABILITÉ CLIMATOLOGIQUE ET PALUDISME AU NIGER AVEC UN
REGARD SUR LA MÉNINGITE ET LA ROUGEOLE AU MOIS DE JUIN 2025

SOMMAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- I. REGARD SUR LA SITUATION CLIMATOLOGIQUE DU PAYS
- II. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU PALUDISME CONFIRME AU NIGER
- III. ESTIMATION DES COUTS DU TRAITEMENT DES CAS DE PALUDISME AU 1^{er}
ECHELON DE LA PYRAMIDE SANITAIRE DU NIGER AU MOIS DE JUIN 2025
- IV. ZOOM SUR LA MENINGITE AU NIGER
- V. ZOOM SUR LA ROUGEOLE
- VI. SYNTHÈSE
- VII. AVIS ET CONSEILS

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités 2025 des cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe thématique Climat-Santé publie son 1er bulletin dont la thématique est « Variabilité climatologique et paludisme au Niger avec un regard sur la méningite et la Rougeole au mois de juin 2025 ».

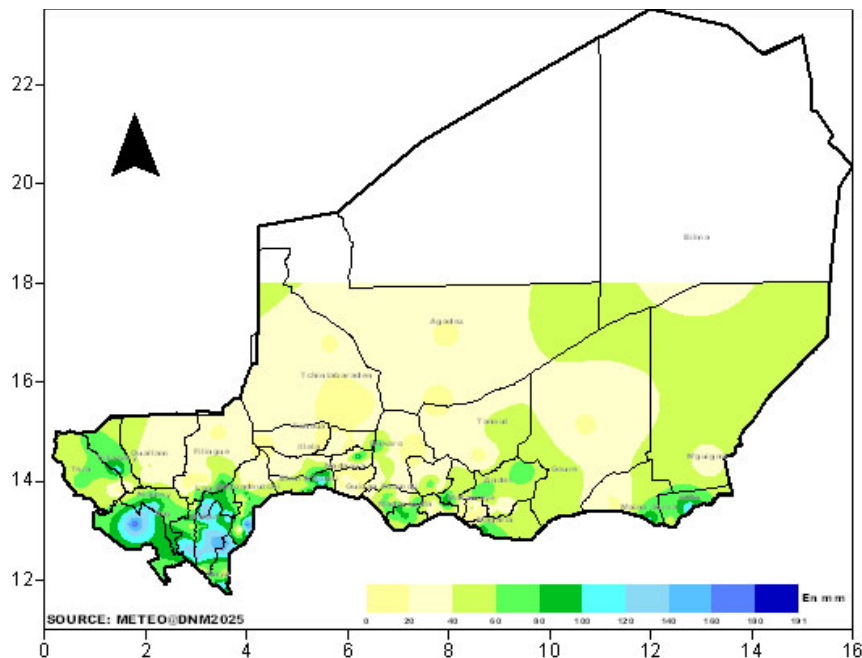
Le paludisme est une maladie parasitaire transmise par les moustiques. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), c'est la plus mortelle au monde, provoquant la mort d'un million de personnes et en touche un milliard. Selon le rapport mondial 2020 sur le paludisme, 29 pays enregistrent à eux seuls 95% des cas et décès dont dix pays de l'Afrique de l'Ouest (dont le Niger avec 3%), plus l'Inde qui enregistrent 70% des cas.

Il s'avère donc important d'approfondir les connaissances sur le climat afin de traiter le problème du paludisme. En effet, les variations des températures, de l'humidité relative et des pluies influencent fortement la prolifération des moustiques, responsables du paludisme. Or, très peu d'études s'intéressent à l'effet du climat sur le paludisme au Niger. Ainsi, comprendre les relations entre la variation des paramètres climatiques clés et le paludisme permettrait la mise en œuvre de stratégies et de politiques adéquates.

I. Regard sur la situation climatique du pays

1.1. Pluviométrie

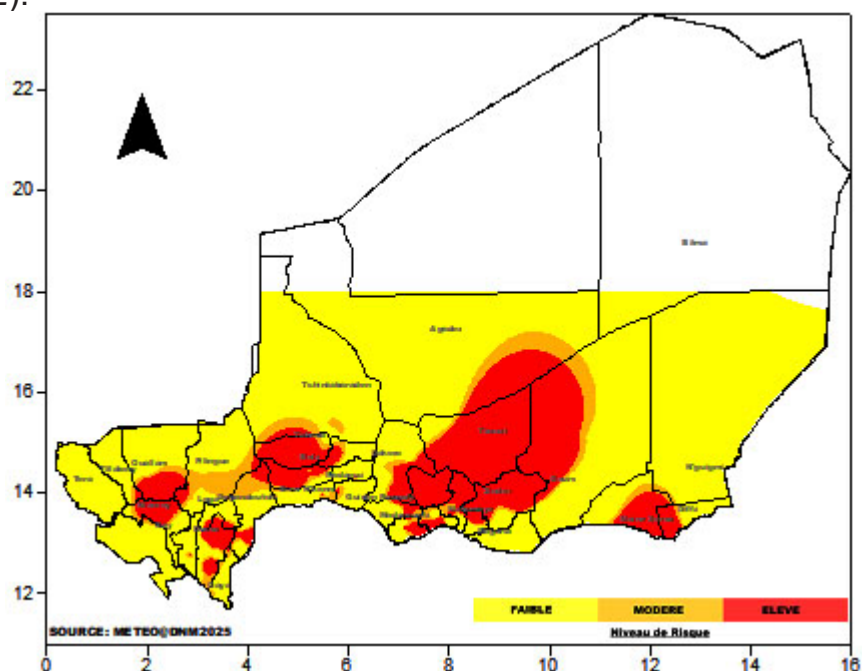
Le cumul pluviométrique du mois de juin 2025 a varié entre 2 mm (Aderbissinat) et 191 mm (Tibiri Douchi, Torodi) sur le pays (Carte1).



Carte 1 : Cumul pluviométrique du mois de Juin 2025.

Le mois a été marqué par des pluies faibles à modérées voire fortes à très fortes par endroits. En effet, toutes les régions ont enregistré des précipitations supérieures à 50 mm en un jour. Le cumul pluviométrique mensuel a varié entre 2 mm (Aderbissinat, Takorka) et 191 mm (Tibiri Douchi, Torodi) au niveau des localités arrosées. Des précipitations extrêmes supérieures à 100 mm en 1 jour ont été enregistrées notamment dans les localités de Mainé Soroa (région de Diffa), de Takieta (région de Zinder), de Gangara/Aguié (région de Maradi)

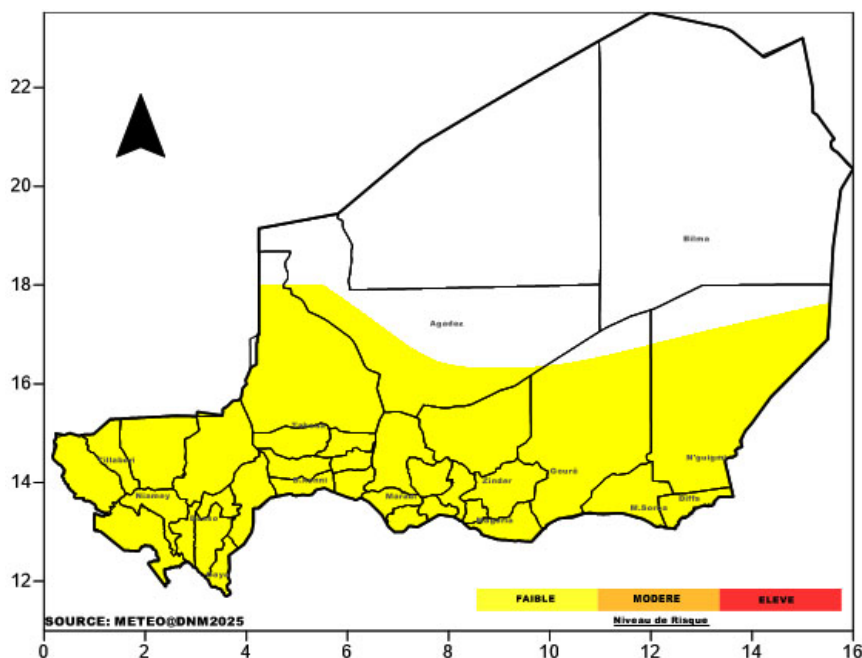
et de Mokko (région de Dosso). Ces précipitations ont engendré un niveau de risque élevé à modéré de distribution de gîtes larvaires au niveau de l'extrême Sud de la région de Diffa et le Nord et centre de Maradi, de l'Ouest Zinder, Niamey et du Sud Tahoua, Dosso et Sud Tillabéri (Carte2).



Carte 2 : Zones potentiellement à risque de distribution de gîtes larvaires.

1.2. Humidité relative

Au cours de ce mois, le taux d'humidité relative a globalement varié entre 23 et 68,9% à l'échelle du pays.

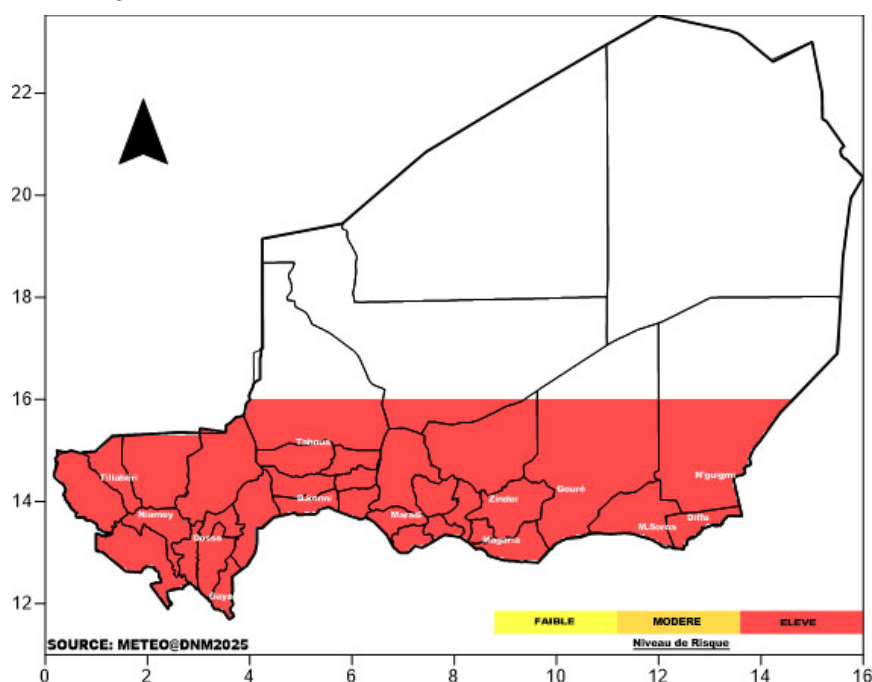


Carte 3 : Variation spatiale de l'humidité relative moyenne du mois de Juin 2025.

La carte 3 met en évidence la répartition de l'humidité relative moyenne sur le Niger au cours du mois de juin 2025. Durant cette période, un niveau de risque faible de paludisme a été noté sur l'ensemble du pays compte tenu des niveaux d'humidité relativement bas qui limitent la reproduction et la survie des moustiques Anophèles, vecteurs de la maladie.

1.3. Température de l'air

La carte 4 met en évidence la répartition des zones à risque en lien avec la variation spatiale de la température moyenne de l'air au cours du mois de Juin 2025.

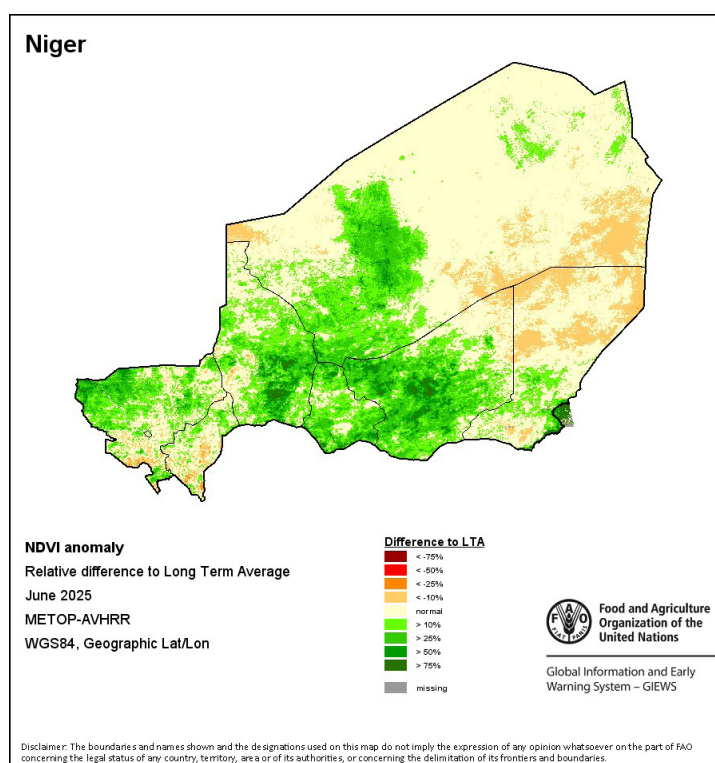


Carte 4 : Variation spatiale de la température moyenne du mois de Juin 2025.

Au cours de cette période de l'année, la température moyenne a varié entre 31,7 et 34,9°C sur l'ensemble du pays. Ces conditions thermiques restent très favorables au développement du parasite *Plasmodium*, agent responsable de la maladie.

1.4. Végétation

La carte 5 montre l'indice normalisé de végétation du mois de Juin 2025.



Carte 5 : Indice normalisé de végétation du mois de juin 2025.

L'anomalie de l'indice de végétation normalisé (NDVI) pour le mois de juin 2025, comparée à la normale 1981-2010 (carte 5), révèle une couverture végétale dense (anomalie positive) dans la partie nord-ouest de la région d'Agadez, sud-est Diffa ainsi que dans les régions de Nord Tillabéri, Maradi, centre et Sud des régions de Zinder et Tahoua, indiquant des conditions végétales favorables. Ces conditions favorisent le maintien des habitats des moustiques dans ces localités. En revanche, une couverture végétale inférieure à la normale (orange) est observée dans le nord des régions de Diffa, le nord-est de Zinder, Sud Dosso et Tillabéri.

II. SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU PALUDISME CONFIRMÉ AU NIGER

2.1. Répartition des cas de paludisme confirmé par région

La situation épidémiologique du paludisme confirmé au Niger diffère d'une région à une autre et même au sein des districts. Les tableaux ci-dessous indiquent les différentes répartitions des cas.

Tableau 1 : Répartition des cas et décès de paludisme confirmés par région de janvier à juin 2025 comparés à 2024 à la même période au Niger.

Régions	Janvier/Juin 2025			Janvier/Juin 2024			Ecart 2025-2024 (cas)	Ecart 2025-2024 (décès)
	Cas	Décès	Létalité (%)	Cas	Décès	Létalité (%)		
Agadez	27 706	2	0,01	24 038	5	0,02	3 668	-3
Diffa	24 121	14	0,06	12 812	18	0,14	11 309	-4
Dosso	123 472	39	0,03	106 748	57	0,05	16 724	-18
Maradi	227 570	245	0,11	172 923	208	0,12	54 647	37
Niamey	130 149	151	0,12	144 245	245	0,17	-14 096	-94
Tahoua	197 811	291	0,15	152 169	189	0,12	45 642	102
Tillabéri	204 021	42	0,02	174 626	108	0,06	29 395	-66
Zinder	283 108	126	0,04	234 921	143	0,06	48 187	-17
Total	1 217 958	910	0,07	1 022 707	973	0,10	195 251	-63

Source : MDO/DSRE/MS/HP

Sur le plan national, au mois de juin 2025, on constate une augmentation du nombre des cas de paludisme confirmés par rapport à la même période en 2024. Seule la région de Niamey a enregistré une baisse des cas confirmés en 2025 par rapport à l'année 2024 soit 14 096 cas. Au niveau des autres régions du pays, c'est la région de Maradi qui a enregistré la plus grande augmentation des cas soit 54 647 cas. Cette situation pourrait être due à la répartition des précipitations enregistrées, au développement de la végétation, des conditions thermiques ayant prévalu au cours de cette période dans le pays. Ce qui a favorisé la prolifération des gîtes larvaires et le développement des moustiques. Malgré cette situation climatique, le nombre des cas de décès a diminué de 63 entre le 1er semestre 2025 par rapport à la même période en 2024. Néanmoins les régions de Maradi et Tahoua ont connues une hausse du nombre de décès avec respectivement 37 et 102 décès.

Tableau 2 : Répartition des cas et décès de paludisme confirmés par région au mois de juin 2025 et 2024 au Niger.

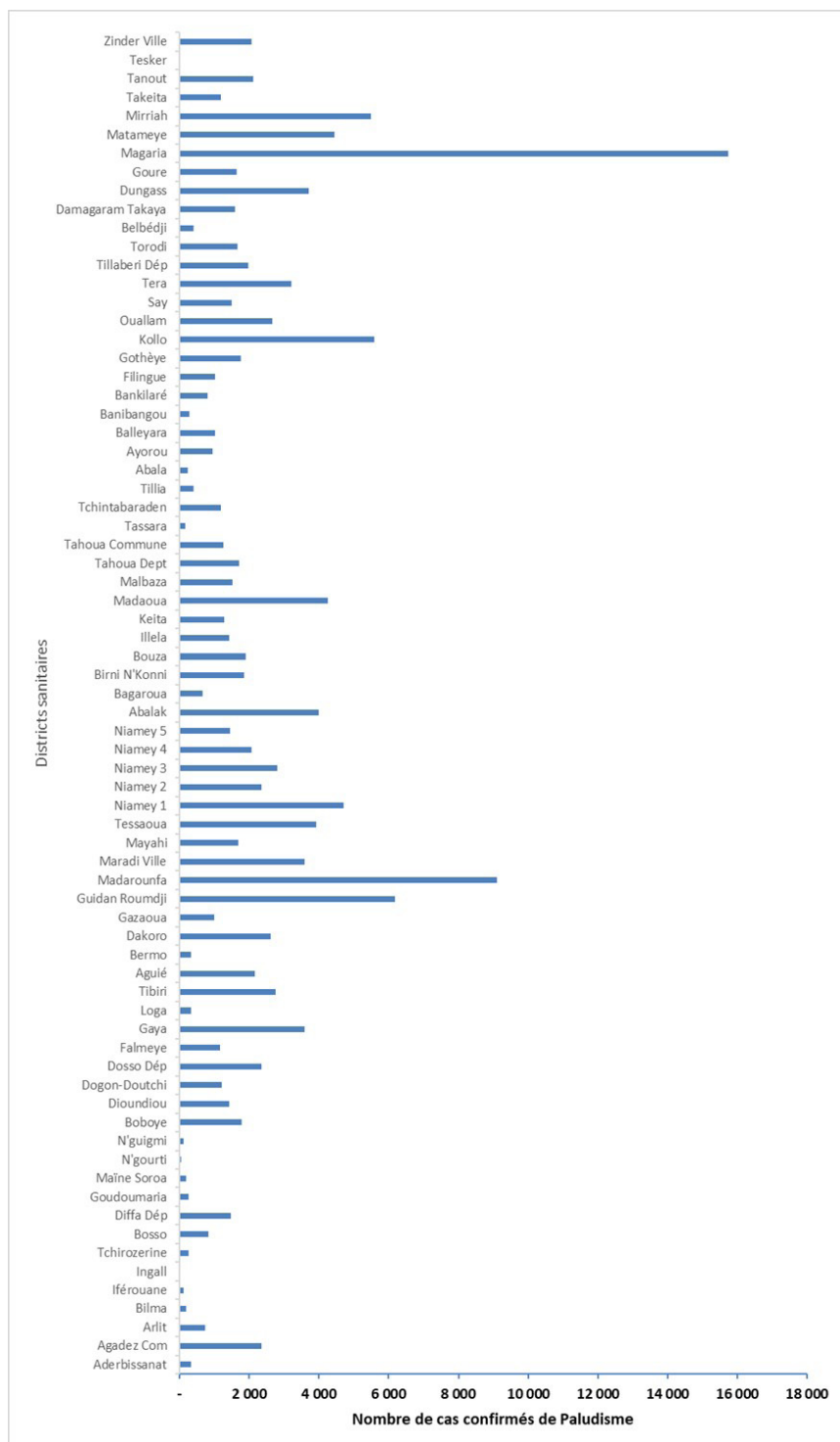
Régions	Juin 2025			Juin 2024			Ecart 2025-2024 (cas)	Ecart 2025-2024 (décès)
	Cas	Décès	Létalité (%)	Cas	Décès	Létalité (%)		
Agadez	3 936	0	0	3 584	0	0	352	0
Diffa	2 902	0	0	2 003	1	0	899	-1
Dosso	14 586	3	0,021	16 093	6	0	-1 507	-3
Maradi	30 542	34	0,111	27 070	34	0,001	3 472	0
Niamey	13 356	19	0,142	19 062	22	0,001	-5 706	-3
Tahoua	21 558	26	0,121	17 845	17	0,001	3 713	9
Tillabéri	22 606	5	0,022	23 694	7	0	-1 088	-2
Zinder	38 381	9	0,023	35 278	16	0	3 103	-7
Total	147 867	96	0,065	144 629	103	0,001	3 238	-7

Source : MDO/DSRE/MS/HP

Sur le plan national, au cours du mois de juin 2025, on constate une augmentation du nombre de cas de paludisme confirmés par rapport à 2024 soit 3 238 cas. La région de Tahoua a enregistré la plus grande hausse. Néanmoins trois régions ont connu une baisse des cas à savoir Dosso, Niamey et Tillabéri avec respectivement 1 507, 5 706 et 1 088 cas. Par contre, le nombre de décès a diminué en général de 7 entre juin 2025 et juin 2024.

2.2. Répartition des cas de paludisme confirmés par district sanitaire au cours du mois de juin 2025

Au cours du mois de juin 2025, tous les districts sanitaires ont enregistré des cas de paludisme confirmés. Le graphique suivant illustre cette situation.

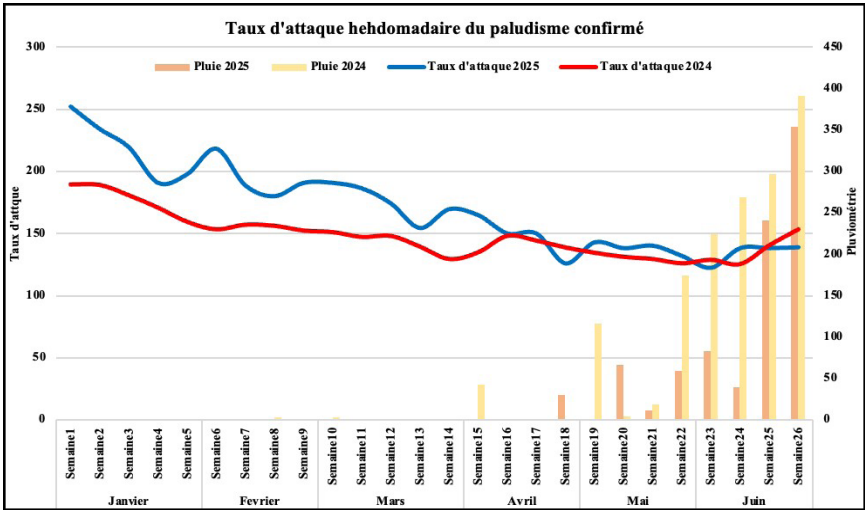


Graphique 1 : Répartition des cas de paludisme confirmés par district sanitaire au cours du mois de juin 2025.

Les districts sanitaires ayant enregistré un grand nombre de cas de paludisme confirmés au cours du mois de juin 2025 sont : Magaria avec 15 739 cas, Madarounfa avec 9 115 cas, Guidan Roumdji avec 6 168 cas, Kollo avec 5 591 cas et Mirriah avec 5 490 cas.

Les districts sanitaires ayant enregistré moins de cas sont : N'Gourti avec 43 cas, Ingall avec 18 cas et Tesker avec 12 cas, qui se situent en zone pastorale.

2.3. Evolution du taux d’attaque hebdomadaire du paludisme confirmés au Niger de la semaine N°1 à 26 en 2025 et 2024



Graphique 2 : Variation hebdomadaire du taux d’attaque du paludisme confirmé au Niger de la semaine N°1 à la semaine 26 en 2025 et 2024.

Le taux d’attaque en 2025 est supérieur à celui de 2024 sur toute la période à l’exception de la période allant de la semaine 17 à 18 et de la semaine 22 à 23.

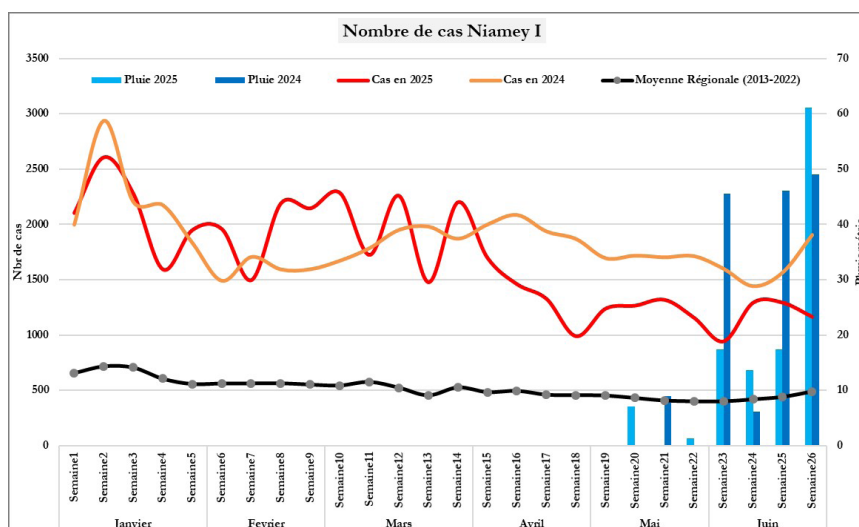
2.4. Répartition hebdomadaire des cas de paludisme confirmés au Niger par région en 2025

Tableau 3 : Situation des cas de paludisme confirmés par région de la semaine 1 à la semaine 26 en 2025.

Région	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	TOTAL
S1	1043	1232	7282	13017	6693	14262	10979	14835	69343
S2	942	1480	6688	11976	7467	12563	10221	13045	64382
S3	969	1143	6638	11030	7224	11490	9519	12323	60336
S4	912	1099	5790	8717	5451	10273	9174	11053	52469
S5	974	903	5848	9913	6266	9456	9843	11164	54367
S6	2152	1644	10225	9957	6541	8528	9298	11676	60021
S7	1056	805	5105	8987	5858	7990	10182	11913	51896
S8	1189	1027	4818	8951	6896	7259	9136	10232	49508
S9	1148	1003	4775	7954	7565	7727	9568	12711	52451
S10	1157	963	4709	8659	6868	7331	9793	12981	52461
S11	1065	862	4805	8816	5955	6842	9781	13127	51253
S12	969	1008	4474	7798	5642	7244	9160	11620	47915
S13	1076	891	4005	8262	4232	6748	6966	10278	42459
S14	1128	927	4593	8705	5492	7167	8141	10469	46622
S15	1043	942	4319	8882	4402	7308	7814	10589	45299
S16	1054	868	4067	8271	4048	6685	6642	9620	41255
S17	981	802	3977	8101	4241	6755	6929	9460	41246
S18	792	625	3550	6378	2555	6547	5326	8859	34632
S19	1059	802	3393	8683	3117	6430	6092	9713	39293
S20	990	778	3208	8285	3612	5778	5708	9640	37999
S21	1102	696	3468	8053	3309	6176	5786	9953	38543
S22	22969	719	3145	7642	3278	5694	5357	9466	36270
S23	868	806	3115	7506	2979	5021	4826	8535	33656
S24	1018	695	3600	7944	3301	5400	5715	10339	38012
S25	1088	738	3712	7801	3478	5700	5890	9609	38016
S26	962	663	4159	7291	3598	5437	6175	9898	38183
Total	27 706	24 121	123 472	227 570	130 149	197 811	204 021	283 108	1 217 958

Au cours du premier semestre 2025, le pays a enregistré plus d’un million deux cent mille cas de paludisme confirmés. Ce sont les régions de Zinder (283 108 Cas), Maradi (227 570 Cas) et Tillabéri (204 021 Cas), qui ont notifié plus de deux cent mille cas chacun.

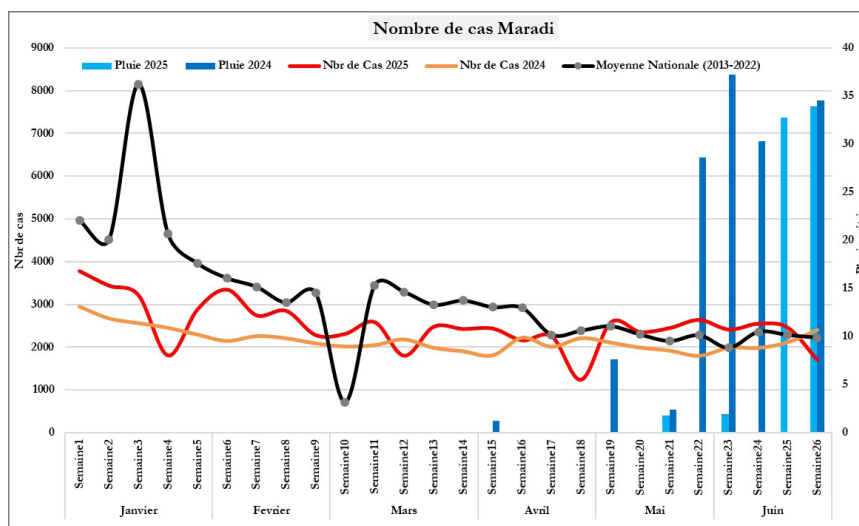
2.5. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Niamey I au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 3 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Niamey I en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau du district sanitaire de Niamey I, sur toute la période les nombres de cas de paludisme confirmés en 2024 et 2025 sont nettement supérieurs à la moyenne régionale 2013-2022. De la semaine 1 à la semaine 15, le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 ont évolué en dents de scie. Toutefois, à partir de la semaine 16, le nombre de cas en 2025 est nettement supérieur à celui de 2024.

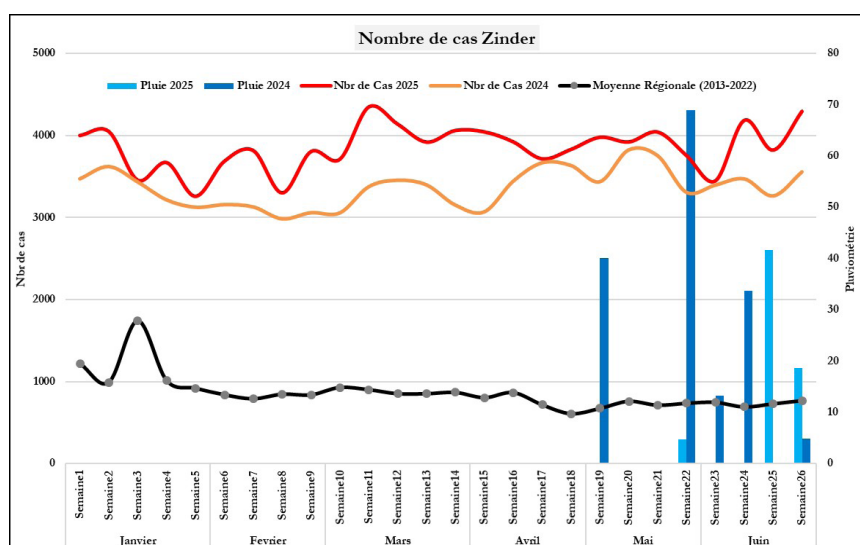
2.6. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Madarounfa au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 4 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Madarounfa en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

La moyenne régionale est globalement supérieure au nombre des cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 à l'exception de la semaine 10 et de la période allant de la semaine 17 à 26 où ils évoluent en dents de scie.

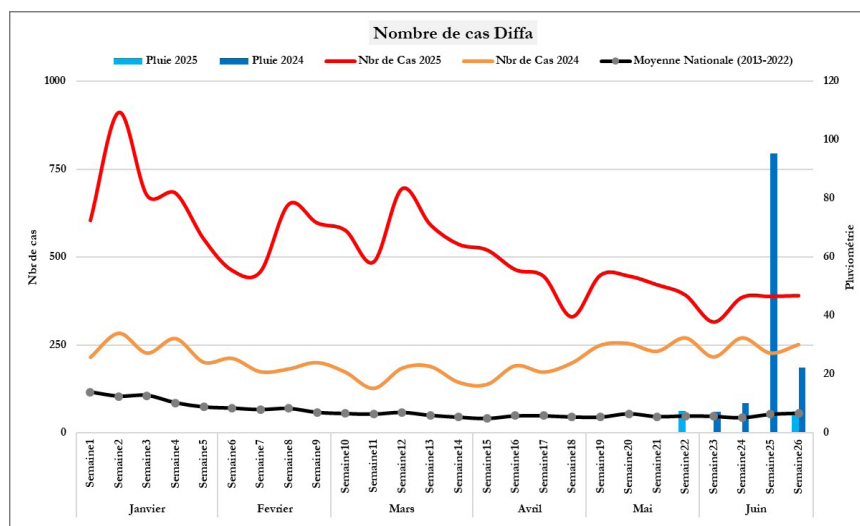
2.7. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Magaria au mois de septembre 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 5 : Evolution comparative du nombre des cas enregistrés au district sanitaire de Magaria en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Le nombre des cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période. Le nombre des cas de paludisme confirmés en 2025 est supérieur à celui de 2024 sur toute la période.

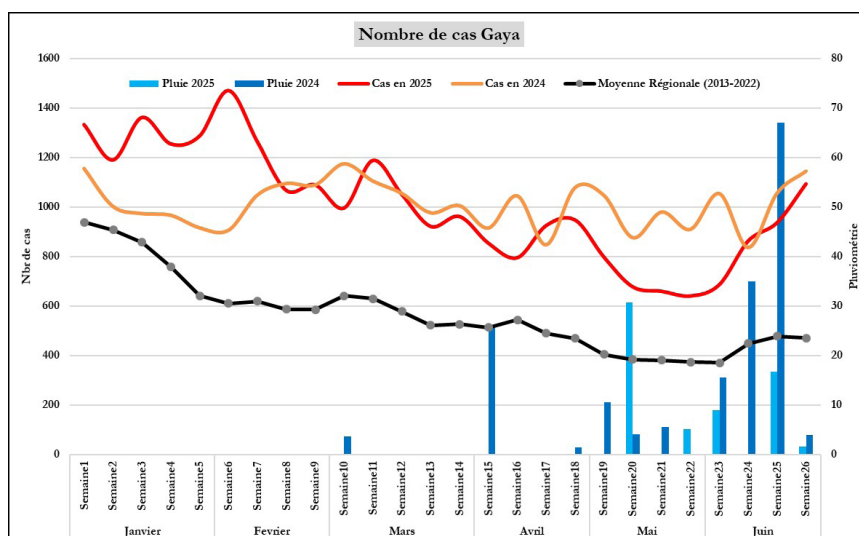
2.8. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Diffa au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 6 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Diffa en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale particulièrement par rapport à l'année 2025 sur toute la période. Le nombre de cas en 2025 est supérieur à celui de 2024 avec un écart significatif (375) de la semaine 1 à la semaine 18.

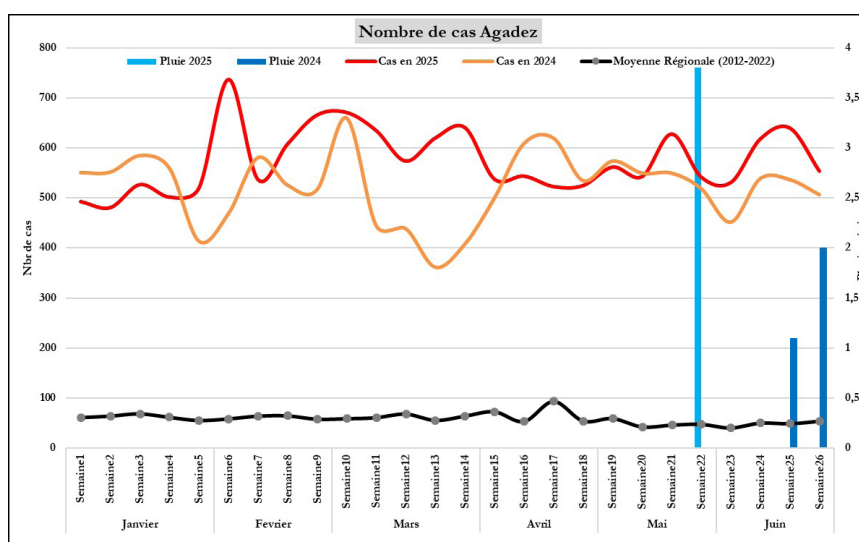
2.9. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Gaya au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 7 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Gaya en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période. Par contre, celui de 2025 et 2024 évoluent en dents de scie à l'exception de la période allant de la semaine 1 à 8 et de la semaine 18 à 24.

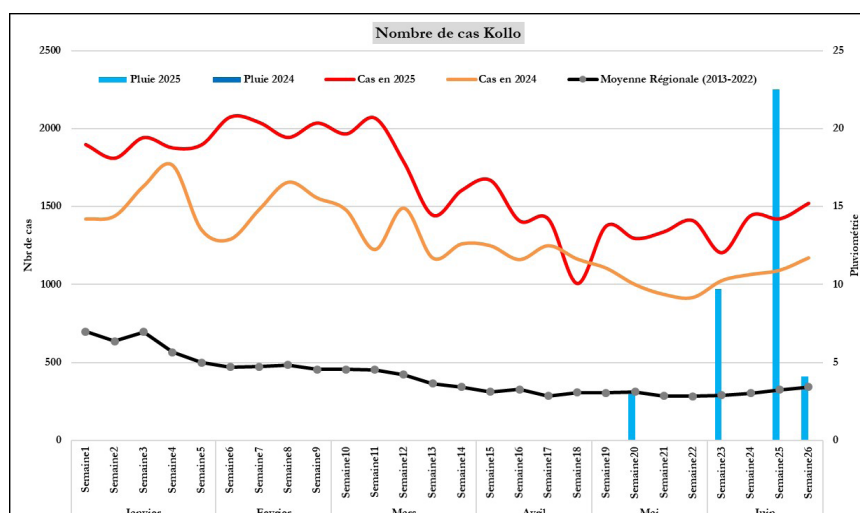
2.10. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire d'Agadez ville au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 8 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire d'Agadez ville en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau du district sanitaire d'Agadez, le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période. Cependant, celui de 2025 et 2024 évoluent en dents de scie.

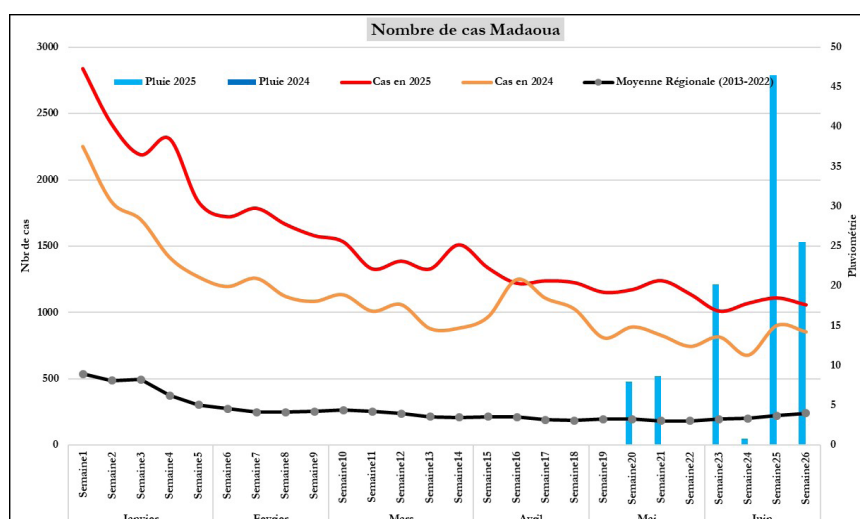
2.11. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Kollo au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 9 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Kollo en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau du district sanitaire Kollo, le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période. Par contre, on note une évolution en phase entre le nombre de cas en 2025 et 2024.

2.12. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmés au District sanitaire de Madaoua au mois de juin 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022



Graphique 10 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Madaoua en 2025 et 2024 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau du district sanitaire de Madaoua, le nombre de cas de paludisme confirmés en 2025 et 2024 est nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période. Par contre, on note une évolution en phase entre le nombre de cas en 2025 et 2024.

III. ESTIMATION DES COÛTS DU TRAITEMENT DES CAS DE PALUDISME AU 1^{ER} ÉCHELON DE LA PYRAMIDE SANITAIRE DU NIGER AU MOIS DE JUIN 2025

Tableau 4 : Estimation du coût de la prise en charge du paludisme au cours du mois de juin 2025.

RUBRIQUE	TOTAL
Nombre total des cas	147 867
Nombre de cas graves avec hospitalisation (5%)	7 393
Nombre de cas simples sans hospitalisation	140 474
Estimation du coût moyen des cas simple de paludisme (En FCFA)	4 395
Estimation du coût moyen des cas graves de paludisme avec hospitalisation (En FCFA)	26 280
Total coût traitement pour cas Simple (En FCFA)	617 383 230
Total coût traitement pour paludisme grave avec hospitalisation (En FCFA)	194 288 040
Total des dépenses pour traitement de paludisme (En FCFA)	811 671 270

On estime que les dépenses pour le traitement des cas de paludisme (simple et grave) s'élèvent à 811 671 270 FCFA pour le mois de juin 2025. Des mesures ont été récemment prises par le gouvernement pour la réduction des couts de traitement.

IV. ZOOM SUR LA MÉNINGITE AU NIGER

Tableau 5 : Répartition des cas et décès de méningites enregistrés de janvier à juin 2025 et 2024 au Niger.

Région	S1 à S26 2025			S1 à S26 2024		
	Cas	Décès	Létalité	Cas	Décès	Létalité
Agadez	104	4	3,8%	419	57	13,60%
Diffa	42	0	0%	25	2	8,00%
Dosso	147	3	2,04%	259	11	4,25%
Maradi	296	20	6,76%	372	19	5,11%
Niamey	383	14	3,66%	1 207	58	4,81%
Tahoua	294	11	3,74%	311	21	6,75%
Tillabéri	36	1	2,78%	185	16	8,65%
Zinder	292	30	6,10%	690	66	9,57%
Total Niger	1 794	83	4,63%	3 468	250	7,21%

Source : DHIS2/MDO/DSRE/MS/HP

Toutes les régions ont enregistré des cas de méningite. On constate une diminution significative des cas et des décès au niveau de toutes les régions au cours de ce semestre comparé à la même période de 2024. Cette évolution pourrait être due aux campagnes de vaccination entre autres.

V. ZOOM SUR LA ROUGEOLE

La Rougeole est une maladie virale très contagieuse dont l'homme est le seul réservoir. Elle tue plus d'enfants que n'importe quelle autre maladie à prévention vaccinale. La rougeole se transmet par contact avec les sécrétions du nez et de la gorge d'un sujet infecté et par les gouttelettes en suspension dans l'air émises par une personne infectée lorsqu'elle éternue ou tousse.

Les enfants de moins de cinq ans qui ne sont pas vaccinés en particulier les nourrissons sont les plus exposés à la rougeole et à ses complications. Au Niger, la rougeole demeure un problème de santé publique avec la survenue de plusieurs flambées épidémiques de 2012 à 2024.

L'année 2025 est marquée par la survenue de plusieurs foyers épidémiques ce qui a conduit à une campagne nationale contre la rougeole dans les 72 districts sanitaires et a concerné les enfants de 6 à 59 mois.

Tableau 6 : Comparaison des cas et décès de rougeole par région au premier semestre 2025 et 2024.

Régions	Cas 2025	Décès 2025	Cas 2024	Décès 2024
Agadez	1 106	0	307	1
Diffa	479	0	67	0
Dosso	705	0	201	0
Maradi	2 527	3	509	1
Niamey	6 493	8	1 406	9
Tahoua	2 346	0	368	2
Tillabéri	2 060	7	584	4
Zinder	1 944	6	661	2
Niger	17 660	24	4 103	19

Au premier semestre 2025, il a été enregistré 17 660 cas de rougeole dont 24 décès contre 4 103 cas et 19 décès à la même période de 2024.

VI. SYNTHÈSE

Le mois de juin 2025 a été marqué par des pluies faibles à modérées voire fortes à très fortes par endroits. Des précipitations extrêmes supérieures à 100 mm en 1 jour ont été enregistrées dans les localités de Mainé Soroa, Takieta, de Gangara/Aguié et de Mokko. Le niveau de risque de distribution de gîtes larvaires est élevé à modéré au niveau de l'extrême Sud de la région de Diffa, le Nord et centre de Maradi, de l'Ouest Zinder, Niamey et du Sud Tahoua, Dosso et Sud Tillabéri. Le niveau de risque est faible par rapport au taux d'humidité relative bas, les conditions thermiques quant à elles sont favorables à la prolifération des gîtes larvaires et au développement des moustiques suivies de la dense couverture végétale.

Sur le plan national, au mois de juin 2025, on constate une augmentation du nombre des cas de paludisme confirmés par rapport à la même période en 2024. Malgré cette augmentation, le nombre des cas de décès en 2025 a diminué par rapport à 2024. Cela pourrait être du entre autres aux mesures récemment prises par le gouvernement pour la réduction des couts de traitement.

Concernant la méningite, toutes les régions ont enregistré des cas de méningite. On constate une diminution significative des cas et des décès au niveau de toutes les régions au cours de ce semestre comparé à la même période en 2024.

Au cours du premier semestre 2025, il a été enregistré 17 660 cas de rougeole dont 24 décès.

VII. AVIS ET CONSEILS

- Renforcer la sensibilisation des populations sur le respect des mesures de prévention du paludisme à savoir : la Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier (CPS) chez les enfants de 3 à 59 mois, l'identification et la destruction des gîtes larvaires domestiques et péri-domestiques, le traitement préventif Intermittent (TPI) chez la femme enceinte, et l'utilisation correcte des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) par toute la famille, toutes les nuits et toute l'année ;
- Renforcer la sensibilisation et le plaidoyer auprès des autorités administratives, traditionnelles et municipales pour leur engagement et implication dans la lutte contre les maladies à transmission vectorielle ;
- Encourager les consultations précoces dans les centres de santé ;
- Eviter l'automédication ;
- Accorder une importance particulière à l'assainissement et l'hygiène du milieu pour éviter la propagation des maladies ;
- Encourager les populations à se faire vacciner contre les maladies évitables par la vaccination.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

DMN	Direction de la Météorologie Nationale
MSP/P/AS/DSRE	Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales/Direction de la Surveillance et de la Riposte aux Epidémies
MSP/P/AS/DS	Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociale / Direction Des Statistiques Sanitaires
CERMES	Centre de Recherche Médicale et Sanitaire
HNN	Hôpital National de Niamey
MTE	Ministère des Transports et Equipements
MCP/EN/DMC	Ministre de la Communication, des Postes et de l'Economie Numérique / Direction Des Medias Communautaires
RTN	Radiodiffusion et Télévision du Niger
UAM	Université Abdou Moumouni de Niamey
ACMAD	Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement.

Contacts :

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20 73 21 60, Mail : katielloulaw@gmail.com

M. OUMAROU MOUSSA, Point focal Groupe Climat et Santé

Tél. : +227 96 96 19 68, Mail : moussaomar2@yahoo.fr

Cellule de Communication - DMN

M. Samaïla Also ISSA

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

Mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

Mail : zakariawandara67@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat et Santé** du Cadre National pour les Services Climatologiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

